

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.900 — QUARANTIÈME ANNÉE — VENDREDI 26 FÉVRIER 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 2 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard	6 Mois	6 Moins	Un An
et Basses-Alpes.....	15 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie.....	18 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale).....	20 fr.	12 fr.	23 fr.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

La fin d'une Légende

Sous ce titre, le *Matin*, qui a publié l'article que l'on sait de M. le sénateur Gervais, publie aujourd'hui ce très bel article de notre collaborateur et ami, M. André Lefèvre, dans lequel le député d'Alz, en saluant la mémoire de son collègue des Bouches-du-Rhône, Frédéric Chevillon, lui rend hommage comme la dépêche du ministre de la Guerre rendant hommage à la fois à la mémoire de notre regretté ami et à la vaillance de nos soldats du Midi :

Enfin !

Le 24 août, mon ami Gervais écrivait, en effet, un article plutôt amer à l'endroit du XV^e corps, éprouvé le 21 août à Dieuze, en Lorraine. Gervais avait une excuse : c'est qu'il écrivait à la demande de M. Messimy, ministre de la Guerre. Tout le monde le sait aujourd'hui. A ce moment, la France n'était pas heureuse. Le succès ne couronnait pas nos efforts. Paris était menacé. Plus fait pour combattre bravement à la tête d'un bataillon de chasseurs que pour recevoir froidement dans son cabinet des nouvelles fâcheuses, M. Messimy était nerveux. Il confondit, ce soir-là, l'agitation et l'énergie. Et pensant faire « un exemple » (?) il obtint de Gervais un article flétrissant la soi-disant débâcle de nos troupes du Midi.

Comment ne croirait-on point, quand c'est le ministre de la Guerre qui parle ? Gervais crut. D'autres crurent après lui et amplifièrent.

Parce que quelques défaillances individuelles, comme il s'en produit, hélas ! un peu partout, furent châtées, on murmura qu'on avait fait des exécutions en masse. Le Midi fut couvert d'épaves, et le XV^e corps d'insulés. Les légendes sont tenaces. Celle-ci alla en grandissant. Quant à nous, nous avons courbé la tête sous l'injustice, car c'était une injustice.

Certes, Dieuze ne fut pas une victoire ; certes, quelques troupes du XV^e corps, jetées à la fournaise à peine descendues du train, ne purent supporter l'effort de l'ennemi. Elles arrivaient surprises, dépassées, moins sur leur terrain que celles du XX^e corps, n'ayant pas cet esprit de la frontière qui fait qu'on y vit avec la bataille même en pleine paix. Mais il n'est pas vrai que ce fut une déroute et qu'on y recula soixante kilomètres durant. Il n'est pas vrai que le général de Castelnau dut ordonner des exécutions en masse.

J'ai eu, au cours de ces derniers mois, l'occasion de causer avec des officiers, avec des chefs qui y étaient et qui tous sont unanimes à dire l'injustice de la légende.

Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées qu'un des régiments les plus

diffamés : le 112^e de ligne, enlevait à la baïonnette, dans des conditions de bravoure folle, le village fortifié de Coincourt ; et des semaines durant, le XV^e corps prit part à la lutte épique que soutinrent, en Lorraine et dans les Vosges, les armées Dubail et de Castelnau.

J'ai dit : lutte épique, et je le maintiens. C'est le mot qu'emploiera l'histoire.

On se rappelle la situation. Par une marche foudroyante, l'armée de von Kluck avançait sur Paris, elle débordait d'une vaste poussée en avant de toute l'armée allemande. Posément, méthodiquement, attendant l'heure de vaincre, Joffre reculait, et toute notre ligne tournait autour de la Lorraine et des Vosges comme pivot. Pour que la manœuvre fût possible, il fallait que le pivot résistât, sans quoi c'était l'enveloppement par l'Est, se combinant avec l'enveloppement de von Kluck par le Nord.

Les armées de Castelnau et Dubail regagnaient l'ordre de tenir coûte que coûte et elles tiraient, attaquant sans cesse, pour ne pas reculer. Il y eut là des choses sublimes. On vit des régiments se ruer en avant, après avoir perdu la moitié de leurs effectifs. Les Vosges restèrent inviolées. Le Grand-Couronné de Nancy résista, et si le nom de cette position a pu être sans injustice donné au général de Castelnau qui le défendit, le XV^e corps fut un des fleurons de cette couronne. Ce ne fut point sans pertes. Le 112^e de ligne, par exemple, parti de Toulon avec 71 officiers, en avait perdu 48, et les deux tiers de ses effectifs.

Quelques temps après, l'armée Sarraill se trouvant menacée d'être rejettée sur Verdun, le généralissime détachait le XV^e corps de l'armée de Lorraine, et celui-ci, dans une ardente bataille à Vassincourt, rétablissait la situation.

Voilà ce que vaut la légende ! la légende dont le Midi a souffert moralement autant que de ses pertes, la légende à laquelle la lettre du ministre de la Guerre mettra fin, nous l'espérons.

Les enfants de Provence, comme tous les autres, ont fait leur devoir, tout leur devoir. Ils se sont bravement battus. Ils ont fait comme ce brave petit Chevillon, parti sergent, devenu lieutenant, deux fois cité à l'ordre du jour, et que je me représente se faisant tuer le sourire aux lèvres, avec un lazzi en provençal, rendant service à la petite Patrie, au moment où il mourait pour la grande.

André Lefèvre



Cuisine roulaire anglaise utilisée dans le Nord

PROPOS DE GUERRE Les Loyers

La question des loyers est extrêmement confuse. Le moratorium est venu la compliquer encore.

Des gens, qui ne sont pas bêtes, se prennent la tête et demandent : « Dois-je ou ne dois-je pas payer mon propriétaire ? »

Vous me direz que, du moment qu'on se pose la question, c'est qu'on peut payer et qu'il ne reste qu'à s'exécuter. Pas toujours. La guerre peut vous avoir laissés sans ressources à peu près intégrales, et, à cet égard, vous avez créé des obligations impérieuses qui équivalent à une diminution de ces ressources.

Exemple : j'ai reçu il y a quelque temps une lettre d'un fonctionnaire qui habite Marseille. Ce fonctionnaire continue de toucher l'intégralité de ses appointements, mais il a un cadet aux armées, lequel a laissé sa vieille mère seule et sans ressources. C'est donc le frère aîné qui doit, non seulement subvenir à l'existence de sa mère, mais encore envoyer de l'argent à son frère. Or, le propriétaire, prétendant que son locataire n'est pas riche, veut le faire payer le montant de son loyer ; on est allé devant le juge de paix, qui a donné raison au propriétaire.

Je cite ce cas parce qu'il m'apparaît typique, mais combien d'autres seraient édifiants.

Les propriétaires font valoir des raisons qui ne sont pas négligeables. « Je vis de mes loyers ; si je n'encaisse rien, comment vivrai-je ? » On peut opposer à cette situation celle du commerçant, de l'industriel, du boutiquier, de l'employé qui, dès l'ouverture des hostilités, ont vu diminuer ou disparaître leurs sources de revenus. Encore, le propriétaire peut-il espérer rentrer dans ses fonds dans un avenir prochain, car enfin, il faudra bien que les locataires finissent par s'exécuter, tandis que les autres...

Un magasinier, par exemple, faisait, avant la guerre, un chiffre quotidien de recettes de cent francs. La mobilisation lui a enlevé la majeure partie de sa clientèle, et celle qui lui reste a restreint ses dépenses. Son loyer n'en continue pas moins à couvrir et il lui faut accepter la quittance représentant le terme des six mois pendant lesquels les affaires ont été nulles ou presque.

Un brave homme me disait récemment : « Mon propriétaire me tracasse pour que je le paie mon terme, sous prétexte que je le paie moi-même. Si l'on considère que j'ai dans mon commerce, depuis le commencement de janvier, un loyer de 200 francs, que j'ai trois cents francs, avec quoi ferai-je vivre mes enfants ? Cette dame est veuve ; elle a un garçon de douze ans et une fille de quinze, laquelle l'aide dans son travail, un travail de luze que la guerre a complètement ruiné. »

On ne peut dire que les propriétaires soient de mauvaise foi quand ils exigent le paiement de leur loyer de la part d'un locataire qui n'est pas mobilisé ; on ne peut pas dire que le locataire soit de mauvaise foi quand il refuse de payer en donnant pour prétexte l'état de guerre ; on ne peut pas dire que les juges de paix soient de mauvaise foi quand ils condamnent à payer un locataire qui est censé pouvoir le faire. Ce qu'il faut dire, c'est que nous sommes dans une situation exceptionnelle qui a créé pour chacun de nous — sauf pour les gens notablement riches — des obligations anormales qui rompent l'équilibre des budgets, de tous les budgets.

L'Etat a compris cela quand il a donné l'ordre aux percepteurs de réclamer les impôts avec ménagements, en faisant appel à la bonne volonté, au patriotisme du contribuable bien plus qu'à l'impôt.

Les propriétaires, dont dépend tout le problème, ceux surtout qui ne sont pas affamés, devraient avoir une plus juste notion du devoir patriotique. J'en suis sûr, pour ma part, qu'ils ne se montrent féroces en ce moment que parce qu'ils ne veulent pas se résoudre à diminuer leur train de vie. Ils admettent bien que c'est la guerre, à la condition que la guerre ne les atteigne pas. Cet égoïsme-là, en un pareil moment, est tout simplement monstrueux et il est dommage qu'il ne puisse pas être considéré comme un délit, et puni comme tel.

ANDRÉ NEGIS

Lire à la 4^e page

Soldats de France

l'émouvant feuilleton de JULES MARY.

EN ALSACE LA LÉGENDE DE FREUNDSTEIN

Tout au bout de l'abrupt vallonné, sur les pentes d'un fort accroché à la montagne, à Altenbach, s'élevaient deux maisons sœurs et Goldbach — rivière de l'or, pays natal de la duchesse de Dantzig, la terrible maréchale Lefèvre — on arrivait à une ferme et aux ruines d'un château-fort dominées par la masse du ballon de Guebwiller, ce dernier au nord-est à gauche ; au sud, de l'autre côté d'une crête boisée, c'est le Molkenrain, les invincibles mines de fer de Goldbach, Geishausen et Altenbach, jusqu'en bas, à Willer, près de Thann.

Le seigneur de Freundstein vivait paisiblement dans sa ferme, se consacrant avec sollicitude à l'éducation de sa fille Odile, âgée de dix-huit ans, belle comme le jour et douce comme un ange. Elle était la fille bien-aimée de son père, et du seul amour de sa vie, le seigneur de Freundstein, qui retenu obstinément de l'agriculture comme genre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Le seigneur de Freundstein avait, dans la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

Un matin, il apparut à l'improviste devant le pont-levis du château de Freundstein, à la plaine du Rhin, au-delà de Guebwiller, un ennemi, un de ces pillards d'origine germanique, terrifié par les canons de nos nombreux forts toujours restés impunis. Ce misérable convoitait à la fois les biens et la fille du seigneur de Freundstein, qui refusait de le suivre.

LA GUERRE Nos aviateurs et notre artillerie marquent leur supériorité

Tous nos progrès sont maintenus ; toutes les attaques ennemies sont repoussées

Paris, 25 Février.
Les ministres, réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

Communiqué officiel

Paris, 25 Février.
Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Près de Lombaertzyde, notre artillerie a démolé un blockhaus et des observatoires ennemis.
En Champagne, nous avons maintenu les nouveaux progrès réalisés hier, et toutes les contre-attaques ennemies ont été repoussées. Nos aviateurs ont lancé soixante bombes sur les gares, les trains et les rassemblements ennemis. Ce bombardement, qui a pu être contrôlé, a été très efficace.

En Argonne, à Marie-Thérèse, l'ennemi a tenté une attaque qui a été immédiatement arrêtée.
Entre Argonne et Meuse, au bois de Cheppy, nous avons réalisé de nouveaux progrès. Notre artillerie lourde a détruit des abris blindés. L'ennemi n'a pu nous reprendre les tranchées conquises par nous.

En Lorraine, près de Parroy, rencontre de patrouilles. Les Allemands ont été mis en fuite.

LA SITUATION

(De notre correspondant particulier)
Paris, 25 Février.
Le résumé décennaire des opérations donnera certainement des précisions sur l'importance des actions engagées en Champagne et sur les Hauts de Meuse, ainsi que sur nos progrès au nord de Perthes et vers Auberville-sur-Suippe. Je ne veux pas indiquer les points jusqu'où nous gagnons quotidiennement notre ligne dans ces régions, mais je peux dire qu'ils sont importants au point de vue des événements ultérieurs.

D'après le dernier communiqué de Petrograd, un combat a eu lieu sur la chaussée de Chitouchine à Kolno. Ces deux localités sont à proximité de la frontière, à plus de 150 kilomètres de Varsovie. Il en résulte que l'avance des Allemands a été moins considérable qu'on ne l'avait cru et que leur manœuvre d'enveloppement a avorté.

Dans les Carpathes, la bataille continue, après et violente, de part et d'autre. Tout fait prévoir que, dans cette lutte d'usure sanglante, les Austro-Allemands auront le dessous. Les pertes doivent être considérables des deux côtés.

MARIUS RICHARD

La Nation élue

La destinée de l'Allemagne est de gouverner le monde et de diriger les autres nations pour le bonheur de l'humanité

Londres, 25 Février.
Le *Standard* publie, d'après son correspondant de Berlin, qui l'a fait parvenir « par une voie indirecte », un compte rendu de la croisée de haine à l'égard de tous les autres peuples entreprise récemment par le professeur von Leyden, et d'autres intellectuels allemands réputés.

Voici des extraits d'un article du professeur von Leyden, qui fut publié dans la *Gazette de Francfort* :

On ne saurait admettre un seul instant que des relations amicales puissent jamais être établies avec les Anglais, ces ennemis acharnés de l'Allemagne.

Les Anglais se sont placés en dehors de l'humanité, ils ont déployé la bannière de la brutalité et du crime. Ce sont des barbares dans toute la force du terme, et ils ne peuvent, par suite, être admis dans la société des Allemands civilisés.

Lorsque la paix sera rétablie, aucun Allemand qui se respecte ne pourra jamais consentir à demeurer dans aucune pièce où se trouverait un Anglais. Il ne saurait y avoir de compromis sur ce point.

Vous devez jurer une vendetta nationale contre les Anglais, et ne jamais nous repeser, ne jamais cesser nos préparatifs pour une autre guerre, ne négliger aucun effort jusqu'à ce que nous ayons détruit pour l'éternité la moindre trace de la puissance anglaise.

Les Russes devront être boycottés presque au même degré. Ils partagent avec les Anglais abhorrés, la responsabilité de cette guerre. Ils sont du complot visant à miner la puissance allemande et à détruire la culture allemande. Ce sont les barbares de l'Est, tout comme les Anglais sont les barbares de l'Ouest. Il faut que tout Russe soit banni d'une société polie.

À l'égard des Français, nous ne ressentons peut-être pas la même haine violente, mais ils doivent avoir leur part du mépris que nous leur éprouvons leurs alliés les Anglais et les Russes. Tout Français doit donc être exclu aussi des cercles où se meuvent des hommes et des femmes respectables.

Il y a enfin les nations neutres. La plupart manifestent leur sympathie pour les Anglais, les Russes et les Français, et nourrissent des sentiments hostiles à l'égard des Allemands. Nous n'avons pas besoin d'eux, soit pour notre bonheur moral, soit pour notre prospérité matérielle. Que les citoyens de ces nations soient également bannis de nos foyers, qu'ils sachent que nous les méprisons !

L'Allemagne doit, et veut, rester seule. Les Allemands sont le peuple élu de la terre. Ils accomplissent leur destinée qui est de gouverner le monde et de diriger les autres nations pour le bonheur de l'humanité.

La Reprise du Travail

Une enquête du Ministère du Commerce

Paris, 25 Février.

Une enquête a été récemment prescrite par M. Bienvenu-Martin, ministre du Travail, en vue de rechercher dans quelle mesure le travail a repris dans l'industrie et le commerce. Bien qu'elle n'ait porté que sur 31.676 établissements occupant, en temps normal, 1.070.000 ouvriers et employés, par suite de l'appel sous les drapeaux de deux tiers et des inspecteurs du travail, elle permet, néanmoins, de tirer certaines conclusions générales.

La mobilisation avait amené en août dernier la fermeture d'environ la moitié de ces établissements industriels et commerciaux, et réduit de plus des deux tiers l'effectif des ouvriers et employés qui y étaient occupés. La situation s'était sensiblement améliorée. Au mois d'octobre, la proportion des établissements ouverts avait augmenté par rapport au mois d'août, de 28 % et celle des personnes employées de 25 %. Le mouvement de reprise a été le même de novembre jusqu'à la fin de janvier 1915, par rapport au mois d'août, on constatait une augmentation de 43 % dans les établissements en activité et de 83 % dans le personnel occupé.

Ces chiffres ne donnent pas encore une idée complète du retour à l'activité économique. Les inspecteurs ont observé que beaucoup d'établissements qui sont restés ouverts en août, ne marchaient à cette époque que quelques heures par jour ou quelques jours par semaine. Le nombre hebdomadaire des heures de travail a progressivement augmenté depuis, et en janvier, il était resté souvent et dépassait même quelquefois la durée normale.

La situation varie beaucoup suivant les industries. Dans l'alimentation, par exemple, le nombre des établissements en activité ne s'est accru d'autant en janvier que de 4 % du personnel de 29 %. Il est vrai que les industries de l'alimentation sont celles qui ont le moins souffert de la guerre. La mobilisation n'avait provoqué, en août, que l'arrêt de 10 % des établissements ; au mois de janvier, on n'en comptait plus que 7 % qui n'avaient pas encore réouvert et le personnel occupé n'accusait, par rapport à l'effectif normal, qu'une réduction de 29 %, réduction qui peut être considérée comme due à peu près intégralement au départ des ouvriers mobilisés.

L'augmentation du nombre des établissements en activité et du personnel occupé est surtout considérable dans les industries aux quelles il a été fait appel pour les besoins de la défense nationale. Le personnel occupé a plus que doublé depuis le mois d'août dans les textiles, les cuirs et peaux et les métaux. Il a augmenté des quatre cinquièmes dans les vêtements et des trois quarts dans l'industrie chimique. Mais en dehors des industries militaires, des augmentations importantes, par rapport au mois d'août, sont également constatées dans les suivantes : céramique et verrerie 79 %

Une torpille contre les sous-marins

Londres, 25 Février.

On télégraphie de Copenhague, au « Daily Express » :

« Un groupe de députés suédois ont assisté, hier, aux expériences d'une nouvelle torpille inventée par le suédois Knud Nyström, et destinée à la destruction des sous-marins. »

Cette torpille, appelée hydroaéroplane, est lancée de très loin par un hydroplane marchant à grande vitesse.

« On croit que le gouvernement suédois achètera l'invention, de laquelle on attend des résultats extraordinaires. »

La Comète de la Guerre

De Copenhague, le professeur Stramgren annonce la découverte d'une petite comète, faite à Madison (Etats-Unis), dans la constellation d'Orion.

C'est la première comète de l'année 1915. Quant à la comète Delavau, ou comète de la guerre, M. Camille Flammarion annonce qu'elle s'est envolée dans le ciel austral et a disparu de notre horizon.

Pau-Il voir là un heureux présage ?

Dans les Flandres

Violents combats à l'aile gauche anglaise

Londres, 25 Février.
Le Bureau de la Presse publie une nouvelle dépêche du *Times* reçue auprès des corps expéditionnaires britanniques. Elle est datée du 19 février et dit :

« Le 14 et 15 février, la lutte à notre aile gauche s'est poursuivie avec violence et presque sans interruption. Elle a eu un caractère des plus confus, car non seulement les deux parties étaient, comme de coutume, aux prises dans un déluge de tranchées rapprochées, mais encore la contrée où elle avait lieu, dans les environs du canal d'Ypres à Comines, est des plus accidentées. »

« Le matin du 16 février, les morts ennemis gisaient en grand nombre tout le long de notre front. »

« Le 17 février, le combat continuait avec une intensité encore plus grande, tant au nord qu'au sud du canal d'Ypres. Durant ce combat, les pertes ont été considérables des deux côtés. »

« Les nôtres n'ont pas été supérieures à »

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 25 Février. L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Des actions ont été engagées, le 23, au nord de Grodno, près d'Inzbrimbi et de Stabine. Dans les forêts d'Augustowo, deux régiments de la 29^e division ont enfoncé les lignes ennemies et ont rallié nos troupes. Des patrouilles ennemies cherchent à passer sur la rive droite du Niémen.

Le bombardement des Dardanelles

Les Russes préparent une armée de débarquement pour attaquer Constantinople. Londres, 25 Février. Le correspondant du Times à Copenhague télégraphie le 22 février :

« La Tages Zeitung dit que la nouvelle est parvenue à Sofia que les Russes rassemblent une armée à Odessa. « Cette armée sera débarquée à Midia, sur le littoral de la mer Noire, au nord-ouest du Bosphore, pour aller attaquer Constantinople. »

Les Turcs fortifient le Bosphore

Londres, 25 Février. Le correspondant de l'Evening News, à Athènes annonce que les Turcs fortifient activement le Bosphore.

Le régime des prisonniers

En Allemagne certains envois leur sont interdits. Londres, 25 Février. On télégraphie d'Amsterdam au Times :

Le correspondant du Telegraph, à Munster, rapporte qu'on revise en Allemagne les règlements concernant les prisonniers de guerre et leur approvisionnement. Dans les camps de concentration dépendant du VII^e corps d'armée, les prisonniers reçoivent récemment encore des envois de comestibles et d'habillements. Ces envois sont maintenant interdits, sous prétexte qu'ils sont surtout nécessaires à l'armée et à la population allemande.

Is vont mettre en valeur des terres allemandes incultes

La Haye, 25 Février. Le Reichsanzeiger publie deux décrets approuvant la procédure d'exploitation des terres incultes dans les cercles de Lebus, près de Francfort-sur-Oder, et de Bensenbrück, près Brême, pour la mise en valeur des terres incultes ; ce travail sera fait par les prisonniers de guerre.

L'Italie et la Guerre

L'Autriche ni l'Allemagne n'ont fait aucune proposition

Paris, 25 Février. Contrairement à des bruits qui ont couru à Rome, le correspondant du Corriere della Sera dans cette capitale déclare que l'Autriche n'a fait à l'Italie aucune proposition relative à des cessions territoriales dans la région du Trentin et de l'Isonez et que le gouvernement allemand n'a fait non plus aucune proposition dans ce sens à l'Italie au nom du gouvernement autrichien.

Les Belges acclamés à Gènes

Rome, 25 Février. Hier soir, le député belge Desira, a fait à Gènes une conférence longuement applaudie sur « La Belgique hier et aujourd'hui ».

En Allemagne

Un prisonnier français condamné à trois ans de prison

Amsterdam, 25 Février. On mande de Munich qu'un prisonnier de guerre français, nommé Louis Abraham, détenu au camp de concentration de Frauenstein, a été condamné à treize ans de prison pour avoir attaqué une sentinelle.

A la Diète prussienne un député a attaqué l'Autriche

Amsterdam, 25 Février. D'après une dépêche privée de Berlin, au cours de la discussion du budget à la Diète prussienne, un député a attaqué l'Autriche disant qu'elle avait été incapable de battre la Serbie, et que sa faiblesse avait provoqué une déception générale.

On les berce toujours d'illusions

Amsterdam, 25 Février. Le Krues Zeitung annonce que des Associations sont formées à Hambourg et à Hanovre, qu'avant peu 150 autres seront constituées en d'autres villes, pour procéder à des quêtes dont le produit servira à l'achat de cadeaux destinés à soldats allemands, et que ceux-ci recevront de ce que sera faite l'annonce officielle de l'occupation du territoire anglais par les troupes allemandes, ou l'achèvement par elles de la débâcle de la Grande-Bretagne.

On achète des chiens pour en faire des saucisses

Londres, 25 Février. On télégraphie de Copenhague au Daily News, 23 février :

« On s'attend à ce que le gouvernement allemand étende prochainement son contrôle sur tous les approvisionnements. Les Russes ont fait des attaques particulièrement violentes sur les pentes de Galicie, et ils ont remporté dans les défaites d'Usojok des succès considérables. A l'est d'Usojok les Russes font une défense extrêmement vigoureuse qui rend des plus difficiles la tâche des troupes autrichiennes, car l'autonne dernier les Russes ont établi un réseau compliqué de tranchées et d'ouvrages en terre et en ciment, mais la fortune de la guerre est changeante, et il semble, dit le correspondant du Magyar-Orszac, que l'Autriche tourne à notre faveur, malgré les renforts que les Russes ont reçus. »

Le kaiser félicite von Bulow

Amsterdam, 25 Février. Le Telegraph publie la dépêche que le kaiser a envoyée au général von Bulow après la bataille des lacs Mazuriens. Dans cette dépêche, le kaiser exprime ses remerciements pour le courage du général et de ses troupes, qui ont chassé l'ennemi de la terre de Sibirsk, l'a entouré et lui a infligé une défaite écrasante. Le kaiser a confié l'ordre pour le Mérite au général von Bulow.

Un train militaire allemand déraile près de Lovitch

Pétrograde, 25 Février. Un train militaire allemand a déraillé près de Lovitch. Cet accident a été suivi de l'explosion de plusieurs wagons contenant des munitions de guerre.

L'Allemagne respectera le drapeau italien

Londres, 25 Février. Selon une dépêche de Rome, au « Morning Post », la réponse de l'Allemagne aux observations de l'Italie, sur le blocus de l'Angleterre, est arrivée. Elle est conçue en termes plus courtois que les notes remises aux autres pays neutres. Elle dit que l'Allemagne respectera le pavillon italien, en regard aux relations amicales qui existent entre les deux pays.

Les Américains cessent d'assurer les bâtiments traversant la zone angreuse

New-York, 25 Février. Le New-York Times dit que les bureaux gouvernementaux d'assurances maritimes, après la perte des vapeurs Evelyn et Carib ont cessé temporairement d'assurer les bâtiments portant des cargaisons destinées aux pays neutres. Ils ont dit que l'Allemagne respectera le pavillon italien, en regard aux relations amicales qui existent entre les deux pays.

Deux sous-marins allemands transportés d'Anvers à Zeebrugge

Londres, 25 Février. On mande de Gand qu'un train est arrivé d'Anvers, transportant deux sous-marins pour Zeebrugge. Ces sous-marins ont été construits aux docks de Cockerill, à Hoboken, près d'Anvers.

L'équipée turque

Communiqué officiel russe. Pétrograde, 25 Février. L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant :

« Au cours de la journée du 22 février, dans certaines régions, des collisions d'importance secondaire ont eu lieu contre les Turcs. Dans la région du Trans-Tchouk, les Turcs ont tenté de progresser, mais ils furent repoussés avec de grosses pertes. »

Les congréganistes français expulsés de Smyrne

Athènes, 25 Février. Sur des ordres formels expédiés de Constantinople à l'instigation de l'ambassade d'Allemagne, et malgré une vive opposition de la part de la presse grecque, il a été rendu un arrêté d'expulsion contre les congréganistes des écoles alliées qui constituaient le personnel des écoles congréganistes. Quatre-vingt-dix sont religieuses et religieuses françaises partent vendredi de Smyrne pour le Pirée. Ils appartiennent aux écoles des Dames de Sion, des Pères de Sion, des Frères Lazaristes et des Sœurs de la Providence.

La Guerre aérienne

Une prime pour le premier Zeppelin abattu sur le territoire français. Paris, 25 Février. Le marquis d'Ornano offre 5.000 francs pour le premier zeppelin qui sera descendu sur le territoire français.

Le raid sur la côte d'Essex

Londres, 25 Février. Du Morning Post : La scène de l'explosion d'une bombe à Colchester a été inspectée hier par des experts militaires. Leur avis est que cette bombe provient d'un avion allemand, et non d'un zeppelin.

Sur Mer

Les Autrichiens renflont le « Curie » mais ne peuvent l'utiliser. Rome, 25 Février. Le Resto del Carlino publie une dépêche de Pola disant que les autorités navales autrichiennes ont remis à flot le sous-marin français Curie qui avait été pris dans le filet d'attente du golfe de Cattaro, et le font transporter à Pola.

En France

Mettons bien l'adresse en écrivant à nos soldats. Paris, 25 Février. L'administration des Postes appelle de nouveau l'attention du public sur l'insuffisance et l'absence de l'adresse des lettres et paquets expédiés aux soldats.

En France

Le ministre du Commerce a déclaré que l'Allemagne respectera le pavillon italien, en regard aux relations amicales qui existent entre les deux pays.

En France

Le correspondant du Morning Post à Washington croit savoir que le gouvernement des Etats-Unis, dans la communication qu'il a envoyée au gouvernement anglais, le 25 février, n'a fait qu'appeler l'attention de celui-ci sur la proposition allemande, disant que si l'Angleterre permettait l'importation de marchandises pour répondre à la violation allemande des règles de la guerre,

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le chef de la Croix-Rouge française sur le front russe n'a pas été fusillé

Pétrograde, 25 Février. Contrairement à ce qu'ont indiqué certains journaux, on annonce de source autorisée que le docteur Cresson n'a pas été fusillé. Il est en captivité sain et sauf.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

Le blocus allemand des côtes anglaises

Les membres du gouvernement estiment que l'Allemagne a accumulé des monceaux de poudre qu'une étouffée suffirait à faire sauter, et ils songent avec épouvante, à ce qu'il se passerait s'il arrivait qu'un navire de voyageurs fut coulé et que des passagers américains périsent.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

La Hollande et les assurances contre les risques de guerre

La Haye, 25 Février. Le projet relatif aux assurances a été présenté à la seconde Chambre des Etats Généraux. Il autorise le ministre du Commerce à conclure une convention d'assurance contre les risques de guerre avec les armateurs hollandais et toutes autres personnes de nationalité néerlandaise, propriétaires de tout ou partie de cargaisons maritimes.

L'éloge funèbre de Frédéric Chevillon

Paris, 25 Février. La séance est ouverte à 2 h. 20. M. Paul Deschanel présida. Dans la salle, le siège de M. Chevillon est drapé de crêpe.

L'éloge funèbre de Chevillon

Le président prononce l'éloge du député de Marseille, M. Chevillon, qui fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898.

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

« M. Chevillon fut élu député de Marseille, le 23 décembre 1898. Il appartenait au bureau de la Chambre, il était intervenu en de nombreuses occasions, dans le budget de l'agriculture, navigation, travaux publics, etc. »

L'éloge funèbre de Frédéric Chevillon

COURRIER MARITIME

NOUVELLES MARITIMES
L'Australien, des Messageries Maritimes, courrier du Levant, est arrivé hier de Dé-

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 26 navires, dont 21 vapeurs et 5 voiliers.

LES SPORTS

PREPARATION MILITAIRE

Un grand concours militaire gratuit d'activités sportives, militaires, aéronautiques et vélocipédiques organisé par l'Autocycle-Club de Marseille (S. A. G. 6.51), sous le patronage du Comité régional de la Fédération nationale des sociétés de préparation militaire de France et des colonies et des autorités militaires de la 19^e région, avec le concours de la Presse, aura lieu à Marseille le mardi 28 février.

restorant à la charge des concurrents à qui elle incombait, étant bien entendu que l'Autocycle-Club de Marseille décline toute responsabilité de ce genre sur ce qui se fait en dehors de son contrat des assurances nécessaires.

Réfugiés et Disparus

Le soldat Joseph Coste, caporal-fourrier au 25^e d'infanterie, pris à Saint-Mihiel, et dont on était sans nouvelles, est revenu à Lagor, à Darmstadt (Hesse), prisonnier de guerre.

Chronique d'Aix

La récompense des braves. — Dans les dernières opérations à l'ordre des armées, nous relevons les suivantes: Caprix, lieutenant-colonel au 55^e d'infanterie; Est tombé grièvement blessé en entraînant ses hommes en avant.

25 francs avec suris et 150 francs de dommages-intérêts envers la partie civile, pour blessures par imprudence: Senino Jean, dix mois de prison par défaut pour vol; Rinaudo, un mois de prison; Blani, un mois de prison avec suris, tous deux pour vol.

COMMUNICATIONS

Comité de secours des quartiers Bon-Secours et Saint-André. — Voici la situation financière du Comité: Recettes à ce jour, 847 fr. 55; dépenses à ce jour, 701 fr. 90; resté en caisse, 145 fr. 65.

Bourse de Paris du 25 Février

3 Français, 69.40. — 3 Amortissables, 70.80. — 3 1/2 % libéré, 90.70. — Obligation Ouest-Etat 4 1/2 %, 427. — Obligation Tuniens 3 %, 189.30. — 4 1/2 % de 1893, 53. — Dette Egyptienne Unifiée, 209. — Dette Egyptienne Unifiée, 209. — Dette Egyptienne Unifiée, 209.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 25 février. — Ferrand Jean, rue du Panier, 47. — Pauline Victor, rue Cassini, 18. — Gérard Jacques, avenue de la Timone, 65.

Bourse de Marseille du 25 Février

3 % Nominatif, 68. — Coupures, 68. — 3 % au porteur, petites coupures, 69.20; coupures 100, 68.50. — 3 1/2 % Amortissable, 90.70. — Espagne 4 % coup. de 1900, 55. — Japon ch. 25.35, 93. — Russie, coup. de 30 fr. de rente, 75.50; 5 % 1906, 75.50; 5 % 1907, 75.50; 5 % 1908, 75.50; 5 % 1909, 75.50; 5 % 1910, 75.50; 5 % 1911, 75.50; 5 % 1912, 75.50; 5 % 1913, 75.50; 5 % 1914, 75.50; 5 % 1915, 75.50; 5 % 1916, 75.50; 5 % 1917, 75.50; 5 % 1918, 75.50; 5 % 1919, 75.50; 5 % 1920, 75.50; 5 % 1921, 75.50; 5 % 1922, 75.50; 5 % 1923, 75.50; 5 % 1924, 75.50; 5 % 1925, 75.50; 5 % 1926, 75.50; 5 % 1927, 75.50; 5 % 1928, 75.50; 5 % 1929, 75.50; 5 % 1930, 75.50; 5 % 1931, 75.50; 5 % 1932, 75.50; 5 % 1933, 75.50; 5 % 1934, 75.50; 5 % 1935, 75.50; 5 % 1936, 75.50; 5 % 1937, 75.50; 5 % 1938, 75.50; 5 % 1939, 75.50; 5 % 1940, 75.50; 5 % 1941, 75.50; 5 % 1942, 75.50; 5 % 1943, 75.50; 5 % 1944, 75.50; 5 % 1945, 75.50; 5 % 1946, 75.50; 5 % 1947, 75.50; 5 % 1948, 75.50; 5 % 1949, 75.50; 5 % 1950, 75.50; 5 % 1951, 75.50; 5 % 1952, 75.50; 5 % 1953, 75.50; 5 % 1954, 75.50; 5 % 1955, 75.50; 5 % 1956, 75.50; 5 % 1957, 75.50; 5 % 1958, 75.50; 5 % 1959, 75.50; 5 % 1960, 75.50; 5 % 1961, 75.50; 5 % 1962, 75.50; 5 % 1963, 75.50; 5 % 1964, 75.50; 5 % 1965, 75.50; 5 % 1966, 75.50; 5 % 1967, 75.50; 5 % 1968, 75.50; 5 % 1969, 75.50; 5 % 1970, 75.50; 5 % 1971, 75.50; 5 % 1972, 75.50; 5 % 1973, 75.50; 5 % 1974, 75.50; 5 % 1975, 75.50; 5 % 1976, 75.50; 5 % 1977, 75.50; 5 % 1978, 75.50; 5 % 1979, 75.50; 5 % 1980, 75.50; 5 % 1981, 75.50; 5 % 1982, 75.50; 5 % 1983, 75.50; 5 % 1984, 75.50; 5 % 1985, 75.50; 5 % 1986, 75.50; 5 % 1987, 75.50; 5 % 1988, 75.50; 5 % 1989, 75.50; 5 % 1990, 75.50; 5 % 1991, 75.50; 5 % 1992, 75.50; 5 % 1993, 75.50; 5 % 1994, 75.50; 5 % 1995, 75.50; 5 % 1996, 75.50; 5 % 1997, 75.50; 5 % 1998, 75.50; 5 % 1999, 75.50; 5 % 2000, 75.50; 5 % 2001, 75.50; 5 % 2002, 75.50; 5 % 2003, 75.50; 5 % 2004, 75.50; 5 % 2005, 75.50; 5 % 2006, 75.50; 5 % 2007, 75.50; 5 % 2008, 75.50; 5 % 2009, 75.50; 5 % 2010, 75.50; 5 % 2011, 75.50; 5 % 2012, 75.50; 5 % 2013, 75.50; 5 % 2014, 75.50; 5 % 2015, 75.50; 5 % 2016, 75.50; 5 % 2017, 75.50; 5 % 2018, 75.50; 5 % 2019, 75.50; 5 % 2020, 75.50; 5 % 2021, 75.50; 5 % 2022, 75.50; 5 % 2023, 75.50; 5 % 2024, 75.50; 5 % 2025, 75.50; 5 % 2026, 75.50; 5 % 2027, 75.50; 5 % 2028, 75.50; 5 % 2029, 75.50; 5 % 2030, 75.50; 5 % 2031, 75.50; 5 % 2032, 75.50; 5 % 2033, 75.50; 5 % 2034, 75.50; 5 % 2035, 75.50; 5 % 2036, 75.50; 5 % 2037, 75.50; 5 % 2038, 75.50; 5 % 2039, 75.50; 5 % 2040, 75.50; 5 % 2041, 75.50; 5 % 2042, 75.50; 5 % 2043, 75.50; 5 % 2044, 75.50; 5 % 2045, 75.50; 5 % 2046, 75.50; 5 % 2047, 75.50; 5 % 2048, 75.50; 5 % 2049, 75.50; 5 % 2050, 75.50; 5 % 2051, 75.50; 5 % 2052, 75.50; 5 % 2053, 75.50; 5 % 2054, 75.50; 5 % 2055, 75.50; 5 % 2056, 75.50; 5 % 2057, 75.50; 5 % 2058, 75.50; 5 % 2059, 75.50; 5 % 2060, 75.50; 5 % 2061, 75.50; 5 % 2062, 75.50; 5 % 2063, 75.50; 5 % 2064, 75.50; 5 % 2065, 75.50; 5 % 2066, 75.50; 5 % 2067, 75.50; 5 % 2068, 75.50; 5 % 2069, 75.50; 5 % 2070, 75.50; 5 % 2071, 75.50; 5 % 2072, 75.50; 5 % 2073, 75.50; 5 % 2074, 75.50; 5 % 2075, 75.50; 5 % 2076, 75.50; 5 % 2077, 75.50; 5 % 2078, 75.50; 5 % 2079, 75.50; 5 % 2080, 75.50; 5 % 2081, 75.50; 5 % 2082, 75.50; 5 % 2083, 75.50; 5 % 2084, 75.50; 5 % 2085, 75.50; 5 % 2086, 75.50; 5 % 2087, 75.50; 5 % 2088, 75.50; 5 % 2089, 75.50; 5 % 2090, 75.50; 5 % 2091, 75.50; 5 % 2092, 75.50; 5 % 2093, 75.50; 5 % 2094, 75.50; 5 % 2095, 75.50; 5 % 2096, 75.50; 5 % 2097, 75.50; 5 % 2098, 75.50; 5 % 2099, 75.50; 5 % 2100, 75.50; 5 % 2101, 75.50; 5 % 2102, 75.50; 5 % 2103, 75.50; 5 % 2104, 75.50; 5 % 2105, 75.50; 5 % 2106, 75.50; 5 % 2107, 75.50; 5 % 2108, 75.50; 5 % 2109, 75.50; 5 % 2110, 75.50; 5 % 2111, 75.50; 5 % 2112, 75.50; 5 % 2113, 75.50; 5 % 2114, 75.50; 5 % 2115, 75.50; 5 % 2116, 75.50; 5 % 2117, 75.50; 5 % 2118, 75.50; 5 % 2119, 75.50; 5 % 2120, 75.50; 5 % 2121, 75.50; 5 % 2122, 75.50; 5 % 2123, 75.50; 5 % 2124, 75.50; 5 % 2125, 75.50; 5 % 2126, 75.50; 5 % 2127, 75.50; 5 % 2128, 75.50; 5 % 2129, 75.50; 5 % 2130, 75.50; 5 % 2131, 75.50; 5 % 2132, 75.50; 5 % 2133, 75.50; 5 % 2134, 75.50; 5 % 2135, 75.50; 5 % 2136, 75.50; 5 % 2137, 75.50; 5 % 2138, 75.50; 5 % 2139, 75.50; 5 % 2140, 75.50; 5 % 2141, 75.50; 5 % 2142, 75.50; 5 % 2143, 75.50; 5 % 2144, 75.50; 5 % 2145, 75.50; 5 % 2146, 75.50; 5 % 2147, 75.50; 5 % 2148, 75.50; 5 % 2149, 75.50; 5 % 2150, 75.50; 5 % 2151, 75.50; 5 % 2152, 75.50; 5 % 2153, 75.50; 5 % 2154, 75.50; 5 % 2155, 75.50; 5 % 2156, 75.50; 5 % 2157, 75.50; 5 % 2158, 75.50; 5 % 2159, 75.50; 5 % 2160, 75.50; 5 % 2161, 75.50; 5 % 2162, 75.50; 5 % 2163, 75.50; 5 % 2164, 75.50; 5 % 2165, 75.50; 5 % 2166, 75.50; 5 % 2167, 75.50; 5 % 2168, 75.50; 5 % 2169, 75.50; 5 % 2170, 75.50; 5 % 2171, 75.50; 5 % 2172, 75.50; 5 % 2173, 75.50; 5 % 2174, 75.50; 5 % 2175, 75.50; 5 % 2176, 75.50; 5 % 2177, 75.50; 5 % 2178, 75.50; 5 % 2179, 75.50; 5 % 2180, 75.50; 5 % 2181, 75.50; 5 % 2182, 75.50; 5 % 2183, 75.50; 5 % 2184, 75.50; 5 % 2185, 75.50; 5 % 2186, 75.50; 5 % 2187, 75.50; 5 % 2188, 75.50; 5 % 2189, 75.50; 5 % 2190, 75.50; 5 % 2191, 75.50; 5 % 2192, 75.50; 5 % 2193, 75.50; 5 % 2194, 75.50; 5 % 2195, 75.50; 5 % 2196, 75.50; 5 % 2197, 75.50; 5 % 2198, 75.50; 5 % 2199, 75.50; 5 % 2200, 75.50; 5 % 2201, 75.50; 5 % 2202, 75.50; 5 % 2203, 75.50; 5 % 2204, 75.50; 5 % 2205, 75.50; 5 % 2206, 75.50; 5 % 2207, 75.50; 5 % 2208, 75.50; 5 % 2209, 75.50; 5 % 2210, 75.50; 5 % 2211, 75.50; 5 % 2212, 75.50; 5 % 2213, 75.50; 5 % 2214, 75.50; 5 % 2215, 75.50; 5 % 2216, 75.50; 5 % 2217, 75.50; 5 % 2218, 75.50; 5 % 2219, 75.50; 5 % 2220, 75.50; 5 % 2221, 75.50; 5 % 2222, 75.50; 5 % 2223, 75.50; 5 % 2224, 75.50; 5 % 2225, 75.50; 5 % 2226, 75.50; 5 % 2227, 75.50; 5 % 2228, 75.50; 5 % 2229, 75.50; 5 % 2230, 75.50; 5 % 2231, 75.50; 5 % 2232, 75.50; 5 % 2233, 75.50; 5 % 2234, 75.50; 5 % 2235, 75.50; 5 % 2236, 75.50; 5 % 2237, 75.50; 5 % 2238, 75.50; 5 % 2239, 75.50; 5 % 2240, 75.50; 5 % 2241, 75.50; 5 % 2242, 75.50; 5 % 2243, 75.50; 5 % 2244, 75.50; 5 % 2245, 75.50; 5 % 2246, 75.50; 5 % 2247, 75.50; 5 % 2248, 75.50; 5 % 2249, 75.50; 5 % 2250, 75.50; 5 % 2251, 75.50; 5 % 2252, 75.50; 5 % 2253, 75.50; 5 % 2254, 75.50; 5 % 2255, 75.50; 5 % 2256, 75.50; 5 % 2257, 75.50; 5 % 2258, 75.50; 5 % 2259, 75.50; 5 % 2260, 75.50; 5 % 2261, 75.50; 5 % 2262, 75.50; 5 % 2263, 75.50; 5 % 2264, 75.50; 5 % 2265, 75.50; 5 % 2266, 75.50; 5 % 2267, 75.50; 5 % 2268, 75.50; 5 % 2269, 75.50; 5 % 2270, 75.50; 5 % 2271, 75.50; 5 % 2272, 75.50; 5 % 2273, 75.50; 5 % 2274, 75.50; 5 % 2275, 75.50; 5 % 2276, 75.50; 5 % 2277, 75.50; 5 % 2278, 75.50; 5 % 2279, 75.50; 5 % 2280, 75.50; 5 % 2281, 75.50; 5 % 2282, 75.50; 5 % 2283, 75.50; 5 % 2284, 75.50; 5 % 2285, 75.50; 5 % 2286, 75.50; 5 % 2287, 75.50; 5 % 2288, 75.50; 5 % 2289, 75.50; 5 % 2290, 75.50; 5 % 2291, 75.50; 5 % 2292, 75.50; 5 % 2293, 75.50; 5 % 2294, 75.50; 5 % 2295, 75.50; 5 % 2296, 75.50; 5 % 2297, 75.50; 5 % 2298, 75.50; 5 % 2299, 75.50; 5 % 2300, 75.50; 5 % 2301, 75.50; 5 % 2302, 75.50; 5 % 2303, 75.50; 5 % 2304, 75.50; 5 % 2305, 75.50; 5 % 2306, 75.50; 5 % 2307, 75.50; 5 % 2308, 75.50; 5 % 2309, 75.50; 5 % 2310, 75.50; 5 % 2311, 75.50; 5 % 2312, 75.50; 5 % 2313, 75.50; 5 % 2314, 75.50; 5 % 2315, 75.50; 5 % 2316, 75.50; 5 % 2317, 75.50; 5 % 2318, 75.50; 5 % 2319, 75.50; 5 % 2320, 75.50; 5 % 2321, 75.50; 5 % 2322, 75.50; 5 % 2323, 75.50; 5 % 2324, 75.50; 5 % 2325, 75.50; 5 % 2326, 75.50; 5 % 2327, 75.50; 5 % 2328, 75.50; 5 % 2329, 75.50; 5 % 2330, 75.50; 5 % 2331, 75.50; 5 % 2332, 75.50; 5 % 2333, 75.50; 5 % 2334, 75.50; 5 % 2335, 75.50; 5 % 2336, 75.50; 5 % 2337, 75.50; 5 % 2338, 75.50; 5 % 2339, 75.50; 5 % 2340, 75.50; 5 % 2341, 75.50; 5 % 2342, 75.50; 5 % 2343, 75.50; 5 % 2344, 75.50; 5 % 2345, 75.50; 5 % 2346, 75.50; 5 % 2347, 75.50; 5 % 2348, 75.50; 5 % 2349, 75.50; 5 % 2350, 75.50; 5 % 2351, 75.50; 5 % 2352, 75.50; 5 % 2353, 75.50; 5 % 2354, 75.50; 5 % 2355, 75.50; 5 % 2356, 75.50; 5 % 2357, 75.50; 5 % 2358, 75.50; 5 % 2359, 75.50; 5 % 2360, 75.50; 5 % 2361, 75.50; 5 % 2362, 75.50; 5 % 2363, 75.50; 5 % 2364, 75.50; 5 % 2365, 75.50; 5 % 2366, 75.50; 5 % 2367, 75.50; 5 % 2368, 75.50; 5 % 2369, 75.50; 5 % 2370, 75.50; 5 % 2371, 75.50; 5 % 2372, 75.50; 5 % 2373, 75.50; 5 % 2374, 75.50; 5 % 2375, 75.50; 5 % 2376, 75.50; 5 % 2377, 75.50; 5 % 2378, 75.50; 5 % 2379, 75.50; 5 % 2380, 75.50; 5 % 2381, 75.50; 5 % 2382, 75.50; 5 % 2383, 75.50; 5 % 2384, 75.50; 5 % 2385, 75.50; 5 % 2386, 75.50; 5 % 2387, 75.50; 5 % 2388, 75.50; 5 % 2389, 75.50; 5 % 2390, 75.50; 5 % 2391, 75.50; 5 % 2392, 75.50; 5 % 2393, 75.50; 5 % 2394, 75.50; 5 % 2395, 75.50; 5 % 2396, 75.50; 5 % 2397, 75.50; 5 % 2398, 75.50; 5 % 2399, 75.50; 5 % 2400, 75.50; 5 % 2401, 75.50; 5 % 2402, 75.50; 5 % 2403, 75.50; 5 % 2404, 75.50; 5 % 2405, 75.50; 5 % 2406, 75.50; 5 % 2407, 75.50; 5 % 2408, 75.50; 5 % 2409, 75.50; 5 % 2410, 75.50; 5 % 2411, 75.50; 5 % 2412, 75.50; 5 % 2413, 75.50; 5 % 2414, 75.50; 5 % 2415, 75.50; 5 % 2416, 75.50; 5 % 2417, 75.50; 5 % 2418, 75.50; 5 % 2419, 75.50; 5 % 2420, 75.50; 5 % 2421, 75.50; 5 % 2422, 75.50; 5 % 2423, 75.50; 5 % 2424, 75.50; 5 % 2425, 75.50; 5 % 2426, 75.50; 5 % 2427, 75.50; 5 % 2428, 75.50; 5 % 2429, 75.50; 5 % 2430, 75.50; 5 % 2431, 75.50; 5 % 2432, 75.50; 5 % 2433, 75.50; 5 % 2434, 75.50; 5 % 2435, 75.50; 5 % 2436, 75.50; 5 % 2437, 75.50; 5 % 2438, 75.50; 5 % 2439, 75.50; 5 % 2440, 75.50; 5 % 2441, 75.50; 5 % 2442, 75.50; 5 % 2443, 75.50; 5 % 2444, 75.50; 5 % 2445, 75.50; 5 % 2446, 75.50; 5 % 2447, 75.50; 5 % 2448, 75.50; 5 % 2449, 75.50; 5 % 2450, 75.50; 5 % 2451, 75.50; 5 % 2452, 75.50; 5 % 2453, 75.50; 5 % 2454, 75.50; 5 % 2455, 75.50; 5 % 2456, 75.50; 5 % 2457, 75.50; 5 % 2458, 75.50; 5 % 2459, 75.50; 5 % 2460, 75.50; 5 % 2461, 75.50; 5 % 2462, 75.50; 5 % 2463, 75.50; 5 % 2464, 75.50; 5 % 2465, 75.50; 5 % 2466, 75.50; 5 % 2467, 75.50; 5 % 2468, 75.50; 5 % 2469, 75.50; 5 % 2470, 75.50; 5 % 2471, 75.50; 5 % 2472, 75.50; 5 % 2473, 75.50; 5 % 2474, 75.50; 5 % 2475, 75.50; 5 % 2476, 75.50; 5 % 2477, 75.50; 5 % 2478, 75.50; 5 % 2479, 75.50; 5 % 2480, 75.50; 5 % 2481, 75.50; 5 % 2482, 75.50; 5 % 2483, 75.50; 5 % 2484, 75.50; 5 % 2485, 75.50; 5 % 2486, 75.50; 5 % 2487, 75.50; 5 % 2488, 75.50; 5 % 2489, 75.50; 5 % 2490, 75.50; 5 % 2491, 75.50; 5 % 2492, 75.50; 5 % 2493, 75.50; 5 % 2494, 75.50; 5 % 2495, 75.50; 5 % 2496, 75.50; 5 % 2497, 75.50; 5 % 2498, 75.50; 5 % 2499, 75.50; 5 % 2500, 75.50; 5 % 2501, 75.50; 5 % 2502, 75.50; 5 % 2503, 75.50; 5 % 2504, 75.50; 5 % 2505, 75.50; 5 % 2506, 75.50; 5 % 2507, 75.50; 5 % 2508, 75.50; 5 % 2509, 75.50; 5 % 2510, 75.50; 5 % 2511, 75.50; 5 % 2512, 75.50; 5 % 2513, 75.50; 5 % 2514, 75.50; 5 % 2515, 75.50; 5 % 2516, 75.50; 5 % 2517, 75.50; 5 % 2518, 75.50; 5 % 2519, 75.50; 5 % 2520, 75.50; 5 % 2521, 75.50; 5 % 2522, 75.50; 5 % 2523, 75.50; 5 % 2524, 75.50; 5 % 2525, 75.50; 5 % 2526, 75.50; 5 % 2527, 75.50; 5 % 2528, 75.50; 5 % 2529, 75.50; 5 % 2530, 75.50; 5 % 2531, 75.50; 5 % 2532, 75.50; 5 % 2533, 75.50; 5 % 2534, 75.50; 5 % 2535, 75.50; 5 % 2536, 75.50; 5 % 2537, 75.50; 5 % 2538, 75.50; 5 % 2539, 75.50; 5 % 2540, 75.50; 5 % 2541, 75.50; 5 % 2542, 75.50; 5 % 2543, 75.50; 5 % 2544, 75.50; 5 % 2545, 75.50; 5 % 2546, 75.50; 5 % 2547, 75.50; 5 % 2548, 75.50; 5 % 2549, 75.50; 5 % 2550, 75.50; 5 % 2551, 75.50; 5 % 2552, 75.50; 5 % 2553, 75.50; 5 % 2554, 75.50; 5 % 2555, 75.50; 5 % 2556, 75.50; 5 % 2557, 75.50; 5 % 2558, 75.50; 5 % 2559, 75.50; 5 % 2560, 75.50; 5 % 2561, 75.50; 5 % 2562, 75.50; 5 % 2563, 75.50; 5 % 2564, 75.50; 5 % 2565, 75.50; 5 % 2566, 75.50; 5 % 2567, 75.50; 5 % 2568, 75.50; 5 % 2569, 75.50; 5 % 2570, 75.50; 5 % 2571, 75.50; 5 % 2572, 75.50; 5 % 2573, 75.50; 5 % 2574, 75.50; 5 % 2575, 75.50; 5 % 2576, 75.50; 5 % 2577, 75.50; 5 % 2578, 75.50; 5 % 2579, 75.50; 5 % 2580, 75.50; 5 % 2581, 75.50; 5 % 2582, 7